



Date et horaires

Le mardi 1^{er} octobre 2019
9 heures 30 – 17 heures
(Accueil dès 8 heures 30)

Adresse

ENPJJ – Pôle territorial de formation Grand-Nord
16, rue du Curoir – 59100 ROUBAIX

Coordonnées :

Tél : 03.59.03.13.50 / Mail : ptf-nord@justice.fr

Public visé

Professionnels de la justice des mineurs et de la protection de l'enfance

Date limite de réception des candidatures

Lundi 23 septembre 2019

Responsables de session

DEWAILLY Fabienne - Chargée de formation
CLIVIO Elodie - Chargée de formation

Procédure d'inscription

Fiches d'inscription à retrouver en ligne sur

Offre-fc.enpjj.fr

Rubrique « Fiches de candidature »

Professionnels de la PJJ :

[Accès direct](#)

Les fiches d'inscription sont à retourner à la direction interrégionale d'appartenance qui transmettra au PTF.

Professionnels hors PJJ :

[Accès direct](#)

Les fiches d'inscription sont à retourner directement au PTF (ptf-nord@justice.fr)



L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a pour mission principale **la formation professionnelle tout au long de la vie** des personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle développe des activités de **recherche**, de **documentation** et d'**édition**. Toutes ces activités concourent à affirmer son **expertise** dans le **champ de la protection judiciaire de la jeunesse** et des **métiers du travail social**. Elles visent également à **soutenir la professionnalisation des personnels** et **contribuent à développer un socle commun de compétences** au service des missions de protection judiciaire de la jeunesse.

www.enpjj.justice.fr

Convaincue que la nature de l'intervention éducative de la PJJ ainsi que le temps d'intervention auprès des jeunes appellent la **synergie des réflexions et des acteurs**, l'ENPJJ amplifie les **efforts d'ouverture** entamés déjà depuis plusieurs années avec la **promotion d'une offre de formation pluriinstitutionnelle**.

Considérer la grande
pauvreté dans les
prises en charge
éducatives

Journée de formation
ROUBAIX – 16, rue du Curoir





Le pôle territorial de formation Grand-Nord de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) organise le mardi 1^{er} octobre 2019, de 9 heures 30 à 17 heures, une session de formation intitulée :

« Considérer la grande pauvreté dans les prises en charges éducatives »

Elle s'adresse à tous les **professionnels de la justice des mineurs** et plus largement aux **acteurs de la protection de l'enfance**. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **23 septembre 2019**. Elle se tiendra à **Roubaix**.

Objectifs

- Appréhender les enjeux et problématiques de la pauvreté en France
- Changer ses représentations sur les situations de pauvreté et le public
- Sensibiliser les professionnels à la nécessité d'initier une démarche permettant aux personnes en situation de pauvreté de trouver des espaces de travail et de réflexion collective

Considérer la grande pauvreté dans les prises en charge éducatives

Présentation de la journée

Les professionnels sont de plus en plus confrontés, dans les pratiques, aux situations de précarité, qui viennent les bousculer tant professionnellement que personnellement.

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins grave et définitive. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ».

- « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », rapport présenté au nom du Conseil économique et social, 1987.

Quel regard porter sur les situations de grande pauvreté ? Quelle place donner à ce public ? Comment créer un climat de confiance afin de lui redonner du pouvoir d'agir ?

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exposés et échanges dynamiques sur le thème et sur les pratiques professionnelles ; visite et projection d'une exposition de photos et diffusion de vidéos ; présentation de dessins « croqués sur le vif ».

Contenus

- Pauvreté/misère : de quoi parle-t-on ? Approche épistémologique
- Les représentations relatives à la précarité et à la grande pauvreté
- Discussion autour de questions sociologiques et socio-politiques à partir des théories de « la justice sociale » de Nancy Fraser ou des travaux du philosophe Majid Rahnema sur « la puissance des pauvres »
- Présentation d'une méthode : « le croisement des savoirs et des pratiques » développée par le mouvement ATD Quart-Monde, d'expérimentations de co-formation entre des personnes en situation de pauvreté et des professionnels et d'expériences d'empowerment.

Intervenants

- Laurent SOCHARD, Psycho-sociologue et praticien-chercheur
- Lucile BARBERY, Déléguée départementale Fédération des centres sociaux de Haute-Loire et photographe
- Fred SOCHARD, Dessinateur et illustrateur